

Traditionis Custodes: une question "résolue trop durement" selon la Congrégation pour le Culte divin

Author : Jean-Marie Vaas

Categories : [Brèves](#), [En Une](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 26 octobre 2021

Rendant compte de ses entretiens relatifs au Motu Proprio Traditionis custodes, le cardinal-archevêque de Varsovie, Mgr Kazimierz Nycz, a affirmé qu'il avait été reconnu à la Congrégation pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements *"que la question était résolue trop durement et qu'au lieu de servir l'unité, dans des cas individuels, cela pouvait conduire quelqu'un à quitter l'Église. D'autre part, la volonté d'interpréter le motu proprio au sens large s'est exprimée - plus dans l'esprit que dans la lettre de la loi émise. Nous attendons les orientations promises à ce sujet."* Reçu par les instances romaines avec plusieurs évêques polonais, le cardinal Nycz a estimé que les prêtres ordonnés pour la forme extraordinaire sous Benoît XVI devraient continuer à dire cette messe.

Source: [Polonia Christiana](#)